



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
TENUE LE JEUDI 10 FÉVRIER À 9 H
AU 300, RUE PARENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marc Bourcier, président
Dominic Boyer, conseiller
Martin Pigeon, conseiller
Simon Vincent, greffier adjoint en remplacement

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Fernand Boudreault, directeur général
Michel Therrien, directeur général adjoint – Électrification des transports et services internes

ITEM 1.1
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Monsieur Marc Bourcier, ouvre la séance du comité exécutif.

CE-13181/22-02-10
ITEM 1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Martin Pigeon
Et unanimement résolu que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

CE-13182/22-02-10
ITEM 1.3

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU 3 FÉVRIER 2022**

ATTENDU QUE les membres du comité exécutif ont reçu, le 4 février 2022, une copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 3 février 2022;

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Il est proposé par : Dominic Boyer
Et unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 3 février 2022 soit approuvé.

CE-13183/22-02-10

ITEM 5.1

PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS À L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC – PROCESSUS 6 25922-03

ATTENDU QUE des services pour un processus d'évaluation des lieutenants à la gendarmerie pour le Service de police sont requis;

ATTENDU QUE tel que stipulé dans la convention collective des policiers, nous devons faire affaire avec l'École Nationale de Police du Québec (ENPQ) pour les formations des policiers;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville peut conclure un contrat avec un organisme à but non lucratif;

ATTENDU QUE l'École Nationale de Police du Québec (ENPQ) est un organisme à but non lucratif;

ATTENDU QUE les coûts évalués s'élèvent à 31 297,06\$, taxes incluses, pour le processus de lieutenant à la gendarmerie;

ATTENDU QUE l'École Nationale de Police du Québec (ENPQ) est le seul fournisseur;

ATTENDU la recommandation de madame Claudette Corbeil, coordonnatrice à l'administration, et monsieur Danny W. Paterson, directeur du Service de police, datée du 18 janvier 2022;

Il est proposé par : Dominic Boyer
Et unanimement résolu que :

La Ville autorise une dépense relative au mandat pour le processus d'évaluation des lieutenants-détectives à l'École Nationale de Police du Québec pour un montant ne pouvant excéder la somme de 31 297,06 \$, taxes incluses.

CE-13184/22-02-10

ITEM 6.1

ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES D'ÉLECTRICIENS POUR 2022 ET 2023 (2021-BS-008)

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour le service d'électriciens pour 2022 et 2023 et ce, conformément aux procédures d'invitation écrite;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités sont :

1. M. BERTRAND & POIRIER ÉLECTRIQUE INC.
2. MFL ELECTRIQUE INC.
3. GILLES LEDUC ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.
4. ENTREPRISES P.A. ELECTRIQUE INC.
5. FRANÇOIS FISCHER ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.
6. LARO TECHNOLOGIES (MARI-MAX ELECTRIQUE INC.)

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU l'estimation des coûts au montant de 84 805,56 \$, incluant les taxes, préparée par monsieur Patrick Boyer, chef de la Division des matières résiduelles et des bâtiments au Service des travaux publics, avant la période d'appel d'offres;

ATTENDU QUE la greffière de la Ville de Saint-Jérôme a procédé, à l'ouverture des soumissions reçues au Service du greffe, avant 10 h le 21 décembre 2021;

Les soumissions reçues sont les suivantes :

SOUSSIONNAIRES	PRIX SOUMIS (Taxes incluses)	PRIX TOTAL (2022 et 2023)
MARI-MAX ELECTRIQUE INC.	42 195,83 \$	84 391,66 \$
M. BERTRAND & POIRIER ÉLECTRIQUES INC.	36 987,46 \$	73 974,92 \$

ATTENDU l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise « M. Bertrand & Poirier Électriques inc. » est le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation de monsieur Patrick Boyer, chef de la Division des bâtiments et des matières résiduelles, et madame Chantal Julien, directrice du Service des travaux publics;

Il est proposé par : Dominic Boyer

Et résolu à l'unanimité que :

- 1.- La Ville octroie le contrat pour le service d'électriciens pour 2022 et 2023 à « M. Bertrand & Poirier Électriques inc. », pour un montant de 73 974,92 \$, incluant les taxes.**
- 2.- La durée du contrat s'échelonne de l'adjudication jusqu'au 31 décembre 2023.**
- 3.- Le contrat sera indexé à compter de la deuxième année, le tout selon l'indexation prévue aux documents d'appel d'offres.**

CE-13185/22-02-10

ITEM 6.2

ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT DE FLEURS ANNUELLES POUR L'ANNÉE 2022 (2022-BS-032)

ATTENDU QUE le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour l'achat de fleurs annuelles pour 2022 conformément aux procédures de demande de prix;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités à soumissionner sont :

7. Jardins Michel Corbeil
8. Les Jardins W.G. Charlebois
9. Jardins Dion
10. Jardissimo, Pépinière Lorrain

ATTENDU QUE l'estimation des coûts évaluée par Frédéric Lhomme du Service des travaux publics avant la période d'appel d'offres, est de 20 000 \$, incluant les taxes;

ATTENDU QUE la Division des achats et de la gestion de l'inventaire de la Ville de Saint-Jérôme a procédé, à l'ouverture des soumissions reçues le 13 décembre 2021;

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE la soumission reçue est la suivante :

SOUSSIONNAIRES	PRIX SOU MIS (taxes incluses)	MONTANT CORRIGÉ (si applicable) (taxes incluses)
Les Jardins W.G. Charlebois inc,	28 741,26 \$	27 041,46 \$

ATTENDU QUE les autres soumissionnaires invités n'ont pas déposé d'offres à l'invitation;

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise « Les jardins W.G. Charlebois inc. » est le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation de monsieur Christopher Thérien-Benoit, chef de la Division des réseaux publics, et de madame Chantal Julien, directrice du Service des travaux publics;

Il est proposé par : Martin Pigeon
Et résolu à l'unanimité que :

- 1.- **La Ville octroie le contrat pour l'achat de fleurs annuelles pour 2022 à l'entreprise « Les jardins W.G. Charlebois inc. », pour un montant n'excédant pas 27 041,46 \$, incluant les taxes.**
- 2.- **Le contrat sera valide de l'adjudication à la livraison finale des biens.**
- 3.- **La présente résolution ainsi que le devis et la soumission forment le contrat.**

CE-13186/22-02-10

ITEM 9.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Dominic Boyer
Et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée.

Le président ,

Le greffier adjoint en remplacement,

MARC BOURCIER

SIMON VINCENT, avocat

/sw



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
TENUE LE JEUDI 10 FÉVRIER 2022 À 9 H

INDEX DES RÉSOLUTIONS

NUMÉRO	ITEM	DESCRIPTION	PAGE
	1.1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	31
CE-13181/22-02-10	1.2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	31
CE-13182/22-02-10	1.3	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 3 FÉVRIER 2022	32
CE-13183/22-02-10	5.1	PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS À L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC – PROCESSUS 6 25922-03	32
CE-13184/22-02-10	6.1	ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES D'ÉLECTRICIENS POUR 2022 ET 2023 (2021-BS-008)	32
CE-13185/22-02-10	6.2	ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT DE FLEURS ANNUELLES POUR L'ANNÉE 2022 (2022-BS-032)	33
CE-13186/22-02-10	9.1	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	34